



Accrochage entre 2 véhicules

Par **lesne nathalie**, le **22/06/2010** à **14:55**

Bonjour,

le 16.06.10 j'ai été accroché par un 4x4 en le croisant, il a cassé ma vitre de rétroviseur, les stationnements étaient de son côté et il a voulu passé en même temps que moi. On s'est arrêté mais il n'avait pas le temps de faire un constat, il m'a dit qu'il verrait ça plus tard.

je l'ai appelé le surlendemain mais il n'était pas là du weekend. je l'ai appelé lundi il m'a dit qu'il me refaxerait le constat rempli, je l'ai rappelé le soir, il s'est carrément fichu de moi au téléphone.

Etant donné que les 5 jours sont écoulés pour envoyer mon constat qui n'est toujours pas rempli, quel recours puis-je avoir maintenant ?

Par **Tisuisse**, le **22/06/2010** à **22:49**

Bonjour,

Vous avez le type de véhicule, sa marque, son numéro d'immatriculation, vous faites votre constat de votre côté. Si vous avez des témoins, c'est encore mieux. Vous envoyez votre constat à votre assurances et, dans la foulée, vous déposez plainte contre ce conducteur avec délit de fuite puisqu'il refuse de prendre ses responsabilités. Lorsqu'il sera convoqué pour l'enquête, il va faire une drôle de tête parce qu'il a commis un délit qui peut lui coûter son permis.